

La lettre de la CATEZH Garonne

n°1
mars à mai
2009

Actualités CATEZH Garonne



» **Le premier Comité de pilotage de la CATEZH Garonne** fin novembre 2008 a réuni à la Maison Régionale de l'environnement à Toulouse, la majorité des acteurs des zones humides et de la Garonne, autour de la présentation de l'outil et de ses premiers résultats. Des

acteurs comme l'Agence de l'Eau, le Conseil Général du Tarn & Garonne ou la Fédération Nationale des Parcs Naturels Régionaux ont présenté des exemples de gestion de zones humides accompagnée par la CATEZH et la mise en place des nouveaux pôles relais zones humides nationaux.



» La fin d'année 2008 a également été marquée par l'organisation par la CATEZH d'une semaine « **Garonne et zones humides** » au Lycée agricole d'Ondes avec un chantier de restauration de la ripisylve et d'un chenal de crue sur l'exploitation du Lycée en bord



de Garonne. Les élèves ont ainsi mis « la main à la pâte » et participé concrètement à la gestion d'une zone humide. Ce travail technique était accompagné d'interventions en salle, de visites de sites et d'ateliers de découverte avec la participation du SMEAG et de la FPPMA 31.

» **Un nouvel adhérent pour le réseau CATEZH Garonne !** La commune de Grenade (31) vient de signer la convention d'adhésion au réseau CATEZH. Située dans le secteur de la Garonne dite « débordante », Grenade présente des vastes méandres à caractère humide, parfois dégradés par les activités humaines, et deux confluences : un enjeu fort de restauration à concrétiser avec l'aide de la CATEZH !

» **Fiches techniques espèces invasives** : dans le cadre de ses missions de formations techniques, la CATEZH Garonne tient à disposition des fiches pratiques sur la gestion des invasives. Ces fiches associent des informations sur l'écologie de ces espèces et les méthodes de lutte à notre retour d'expérience sur certains sites. Ces outils sont disponibles sur demande à la CATEZH. D'autres fiches seront réalisées sur la gestion des milieux humides, la dynamique fluviale de la Garonne, la réalisation d'un plan de gestion... à suivre !

Découverte : le Héron pourpré

Le héron pourpré (*Ardea purpurea*) est un oiseau de la famille des ardeidés. Son plumage brun violacé permet de le distinguer aisément de son confrère le Héron cendré (*Ardea cinerea*). L'habitat typique de cette espèce est la roselière à phragmites. Il se reproduit en petites colonies, dans les roselières denses en eau peu profonde. Le nid volumineux est une plate-forme faite de roseaux ou de brindilles à environ un mètre au-dessus de l'eau.

Cette espèce a fortement décliné suite à l'importante diminution des roselières dans notre région. Heureusement, nos hérons garonnais ont adopté - fait exceptionnel - une nidification arboricole comme leurs cousins cendrés ! Cette adaptabilité ne

doit pas faire oublier les menaces constantes pesant sur cette espèce de la directive « Oiseaux » (Natura 2000), comme la coupe des vieux arbres et des taillis de saules, le dérangement lié aux activités motorisées ou à la fréquentation d'endroits sensibles, la pratique illégale de la chasse, la contamination par des polluants...

Les derniers suivis font état de 70 à 80 couples en Garonne, une population fragile dont le maintien dépend directement de celui des zones humides alluviales !



CATEZH
Garonne

Du côté technique :

Les atterrissements, à quoi ça sert ?

Les atterrissements font partie des zones humides du lit mineur (avec les berges et les îles). Ils permettent un relèvement localisé de la ligne d'eau, favorisant ainsi la connexion avec des champs d'expansion des crues et les bras morts. Ils constituent des zones de filtration de l'eau qui s'écoule au travers de la végétation et des galets. Ils engendrent une érosion latérale sur la rive opposée favorisant la recharge du fleuve en sédiments et la reconquête de son espace de mobilité. Enfin, les bancs de graves constituent également des sites de repos ou de nidification pour les oiseaux et permettent l'établissement d'une flore spécialisée.

Ces zones humides ont fortement diminué sur certains secteurs de la Garonne du fait de l'extraction passée de granulats en lit mineur et du déficit en sédiments du fleuve. En l'absence de crues morphogènes, les atterrissements de Garonne ont actuellement tendance à se fixer par végétalisation, formant des îlots boisés, tout aussi importants au niveau fonctionnel ou écologique. **Ces infrastructures naturelles présentent donc un rôle primordial dans le fonctionnement d'un grand fleuve européen comme la Garonne.**



Dans certains cas très particuliers où une intervention peut être nécessaire, les opérations (dévégétalisation, scarification...) doivent être réalisées avec parcimonie sans oublier que si la Garonne a déposé des sédiments à un endroit... elle recommencera, d'où l'intérêt de bien évaluer la pertinence de ce type d'intervention onéreuse et à l'efficacité pas toujours avérée. L'impact écologique doit être mesuré par rapport à la présence d'oiseaux nicheurs, au rôle de frayères, aux habitats ou à l'afflux de sédiments dans le lit mineur, source de perturbation des populations d'invertébrés.

La parole à...



...Paul Simon

Chargé de mission Zones Humides au SMEAG

Qu'est ce que le SMEAG ?

Le Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne est un établissement public composé des six collectivités de la Garonne (les régions Midi Pyrénées et Aquitaine et les départements Haute Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne et Gironde). Il a pour mission de favoriser l'aménagement durable du fleuve, en préservant un équilibre entre la sauvegarde des écosystèmes, les activités économiques et la demande sociale. Il intervient notamment pour définir des cadres de cohérence pour les actions locales.

Comment accueillez vous le réseau CATEZH Garonne dans le cadre de la politique globale en faveur des zones humides assurée par le SMEAG ?

Le SMEAG a établi un programme d'action coordonnée pour la valorisation des zones humides garonnaises dont la déclinaison locale est facilitée par la CATEZH Garonne, qui apporte de façon complémentaire un appui technique aux maîtres d'ouvrages en intégrant les spécificités locales et en faisant partager les retours d'expérience.

Quelles sont, selon vous, les priorités d'action en matière de zones humides sur la Garonne ?

La priorité est d'encourager l'émergence et l'accompagnement des maîtres d'ouvrage locaux pour qu'ils s'engagent dans une gestion globale, concertée et pérenne des zones humides de leur territoire, notamment grâce à la mise en place de plans de gestion.

Agenda Zones humides Garonne

- » La semaine Garonne Vivante (www.garonne-vivante.fr) du 11 au 16 mai : animations autour de la Garonne et des zones humides
- » Les Journées Nature de la Région Midi-Pyrénées :
 - Pinsaguel, 30 mai : journée festive pour l'Assemblée Générale de l'association Confluences (balades nature, ateliers de découvertes des zones humides...)
 - Fenouillet, 31 mai : journée de découverte des zones humides alluviales de la commune
 - Roques-sur-Garonne, 7 juin : découverte de la biodiversité autour du lac de Lamartine
- » Le rallye nature de Port-Haut le 5 juin à Saint-Jory

Appel à participation

La CATEZH Garonne est un réseau de gestionnaires, animé par Nature Midi-Pyrénées : faites nous part de vos retours d'expériences, de vos suggestions et de vos propositions pour la prochaine lettre !



La lettre de la CATEZH Garonne est rédigée et éditée par Nature Midi-Pyrénées, avec le soutien de :



Contact : Raphaël Glémet
05 34 31 97 59
catezh@naturemp.org

CATEZH
Garonne